

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
 DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 de la commune d'ALEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	13

Séance du 17 juin 2019

Le lundi 17 juin 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Date de la convocation
 12 juin 2019

Date d'affichage
 24 juin 2019

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.

Etaient excusé(s) : Christian SIRON (procuration donnée à Rodrigue ROUBY), Marlène DE FROIDCOURT (procuration donnée à Jocelyne CASTON), Fanny MOREL (procuration donnée à Gérard CROZIER), Christophe BURLING.

Etaient absents : Catherine BESSON, Didier CHALAS.

Secrétaire de séance : Chantal ANDRIES.

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0

**MARCHE DE TRAVAUX DE CREATION D'UN RESEAU
 D'EAUX PLUVIALES QUARTIER CHARPONNET :**

Avenant n° 1

Le Maire rappelle qu'en vertu de sa délégation reçue du Conseil municipal en début de mandat, il a par décision n° 2019_04_16_01 du 16 avril 2019, autorisé la signature du marché de travaux cité en objet avec l'entreprise OBOUSSIER TP pour un montant de 26 996,00 € HT après mise en œuvre d'une procédure de mise en concurrence de type MAPA. La durée d'exécution des travaux est fixée à un mois à compter du 6 mai 2019.

Un complément de travaux apparaît opportun à savoir le raccordement au réseau d'eau potable d'une habitation située à proximité. La présence de l'entreprise OBOUSSIER sur place, présente techniquement et économiquement un avantage.

Le Maire n'ayant pas délégation pour signer les avenants qui entraînent une augmentation du montant initial du contrat supérieure à 10 %, il soumet l'avenant à l'appréciation du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales Quartier Charponnet, avec l'entreprise OBOUSSIER :

MONTANT Marché initial	MONTANT Modification	MONTANT Nouveau marché	Augment.
HT 26 996,00 €	5 026,30 €	32 022,30 €	+ 18,6 %
TVA 20% 5 399,20 €	1 005,26 €	6 404,46 €	
TTC 32 395,20 €	6 031,56 €	38 426,76 €	

INDIQUE que le montant global du marché de travaux est porté à 32 022,30 € HT.

RAPPELLE que les crédits budgétaires sont inscrits à l'article 2315 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Alex
 Gérard CROZIER



MAITRE D'OUVRAGE



Commune d' ALEX
Avenue Henri SEGUIN
26400
Tél. : 04.75.62.62.48
Courriel : mairie.alex@wanadoo.fr

Création d'un réseau EP Quartier CHARPONNET

AVENANT N°1

Au marché passé après procédure MAPA, conformément à l'article 27 du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Entre les soussignés :

Monsieur Gérard CROZIER, Maire de la commune d'Alex
D'une part,

Et
La Société **OboussierTp** ayant son siège, Quartier Les Blancs 26320 St Marcel les
valence, titulaire du présent marché,
D'autre part,

IL EST D'ABORD EXPLIQUE CE QUI SUIIT :

L'entreprise OBOUSSIER réalise l'ensemble des travaux du présent marché,
Lors de la phase de démarrage, la commune a voulu profiter de la présence de l'entreprise pour raccorder un riveain au réseau d'eau potable. Un complément de travaux est demandé.

Deux devis ont été présentés :

L'un pour la pose d'une canalisation en PE32 dans la tranchée de la canalisation EP.

L'autre pour la réalisation du tronçon hors tranchée EP, avec passage du fossé et la traversée de route.

Ces travaux complémentaires font évoluer le marché.

CECI EXPOSE, IL EST PROPOSE CE QUI SUIIT :**Article 1 :**

Ces sujétions nécessitent d'intégrer de prix nouveaux :

N°	DESIGNATION	U	QUANTITE
d	Reseau AEP		
d 1	Surlargeur de tranchée	M	52,00
d 2	Fouille en tranchée	U	2,00
d 3	Lit de pose et enrobage en sable de la canalisation	U	
d 4	Fourniture et pose d'un grillage avertisseur	U	1,00
d 5	Fourniture et pose d'un Pe 32	U	1,00
d 6	Remblaiement de tranchée		
d 7	Pose de collier sur l'ouvrage cadre pour passage en encorbellement	U	2,00
d 8	Fourniture et pose d'un PE 32 pré isolé avec coque de protection UV	U	1,00

Article 2 :

Le présent avenant fait évoluer financièrement le marché de la manière suivante :

N°	DESIGNATION	U	QUANTITE	PRIX	MONTANT
B3	Démolition de chaussée	M2	9	4,1	36,9
B4	Réfection de chaussée en bicouche	M2	9	24,1	216,9
d	Reseau AEP				
d 1	Surlargeur de tranchée	M	110	5	550
d 2	Fouille en tranchée	M	21	15	315
d 3	Lit de pose et enrobage en sable de la canalisation	M3	21	27	567
d 4	Fourniture et pose d'un grillage avertisseur	m	131	1	131
d 5	Fourniture et pose d'un Pe 32	m	131	6,5	851,5
d 6	Remblaiement de tranchée	m3	42	9	378
d 7	Pose de collier sur l'ouvrage cadre pour passage en encorbellement	m	9	95	855
d 8	Fourniture et pose d'un PE 32 préisolé avec coque de protection UV	m	9	125	1125
			Total ht		5 026,30 €

D'où :

Marché de base		Avenant N°1	Nouveau Marché
Montant Ht :	26 996,00	5 026,30	32 022,30
TVA 20,00 % :	5 399,20	1 005,26	6 404,46
Montant TTC :	32 395,20	6 031,56	38 426,76

Soit une évolution du marché de: 18,6%

Article 3 :

Toutes les autres dispositions, non contraires aux présentes, restent et demeurent en vigueur.

A Livron sur Drôme, le

Le Maître d'œuvre

L'Entreprise

Le Maître d'Ouvrage

Leclercq Frédéric
LO VRD Ingénierie

 12 Avenue Joseph Lombard
 26320 ST MARCELLES VALENCE
 Téléphone : 04 75 58 87 91
 Courriel : lo.vrd@orange.fr
 SIRET : 433 208 410 00028

OBUSSIER TP
 Quartier Les Bâches
 26320 ST MARCELLES VALENCE
 Tel. 04 75 58 87 92 - Fax 04 75 58 87 91
 Mail : contact@obussier-tp.fr